

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 21 Février 2023

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)		X
Bernard MONTEIRO (Titulaire)	X	
Aurélié HUDELLOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAÏ RENARD (Suppléant)	X	
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)	X	

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 17.01.2023 à l'unanimité.

### **Informations direction :**

#### **1. Point activité commerciale**

##### **Appels d'offre :**

- Sortie de l'appel d'offres pour Ligne Régulière de Côte D'Or : Lot 6B.  
Dossier à rendre pour le 20/03/2023.
- Appel d'offres SNCF INOPINE suite à la fermeture de la voie SNCF entre Nevers et Dijon (Juillet 2023 à Décembre 2023) → Environ 1 million de km.  
Dossier à rendre pour le 02/03/2023.

##### **Tourisme / occasionnel :**

- En attente de la clôture de Février pour valider les chiffres.
- Préparation de la saison en cours avec un bon niveau de réservation.
- Arrivée de deux nouveaux cars SETRA.

#### **2. Point sur les effectifs**

Départs CDI en Janvier 2023 : aucun départ

Arrivées CDI en Janvier 2023 :

Nom	Prénom	Emploi
OLIVEIRA	Marina	Agent Administratif et Commercial
MAJNONI D'INTIGNANO	Olivier	Conducteur Receveur
MILA	Anthony	Conducteur Receveur

CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
KLEINE	YANN	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
EL ABDALAOUI ALAOUI	Moulay El Hassane	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

Recrutements en cours :

- Mécanicien Bus & Car
- Conducteur Receveur

### 3. Point sur la vidéosurveillance

L'accord pour l'utilisation des caméras de vidéosurveillance a été donné le 16/01/2023.

Les caméras installées dans les véhicules 515/522/523 filment en permanence tant que le moteur tourne (image et son).

Les vidéos sont conservées pendant 7 jours, et sont exploitées que lorsqu'un problème est signalé, et seulement par des membres habilités (Laurent CHAPUS, Xavier FAUTRE, Xavier BOURJON).

Dès à présent, lors de tout appel d'offres, la proposition de vidéosurveillance sera incluse.

### Questions des membres du CSE :

Maintenance :

#### 4. Divia : serait-il possible de reprogrammer une séance de lavage des pare-brises ?

La Direction informe que la fréquence de lavage intégral des vitres est de deux fois par an. Après vérification auprès du prestataire, le nettoyage des pare-brises DIVIA est mensuel.

Exploitation :

#### 5. Divia : sur les tablettes de la Flexo 40, serait-il possible de rendre les arrêts à la demande plus lisible (les couleurs de textes actuelles sont en transparence, donc source d'erreur) ?

En parallèle de la réunion, la Direction reçoit sur site les programmeurs et des représentants Keolis afin de vérifier l'exploitation des tablettes et de prendre note des remarques d'utilisation afin d'optimiser le produit.

#### 6. Serait-il possible de faire un rappel sur l'utilisation des sprinters (navettes TAD) ? (Ce ne sont pas des véhicules personnels, ils sont réservés uniquement à la pratique des missions professionnelles).

La Direction confirme que les sprinters sont utilisés pour les navettes TAD ; une autorisation est donnée aux conducteurs pour leurs permettre au cas échéant de rentrer chez eux, mais nullement pour une utilisation personnelle. Les sprinters sont les derniers véhicules non équipés de géolocalisation, ils le seront prochainement.

**7. Divia : Il y a toujours des problèmes récurrents sur les feux tricolores de la place André Theuriet et au Clos de Pouilly sur la ligne B17 : « réponse du PC : cela viendrait de notre bus (4705)».**

La Direction a pris note du problème et va se rapprocher de Divia et la métropole afin de connaître les conditions de fonctionnement du feu de circulation (périodicité, temporisation, déclenchement.) Les bus ne seraient pas en cause.

**8. Comment se fait-il que les grévistes soient notés sur le planning comme étant à disposition ?**

L'information « Mise à dispo » a été apposée afin de garder la discrétion sur les actions de tout un chacun.

Sur les décomptes individuels la mention « grève » est apposée.

Sur les fiches de paie, il sera mentionné ANR (absence non rémunérée). Il est illégal d'apposer la mention grève sur les fiches de paie.

**9. Les grévistes bénéficient d'une coupure de 2 h pour le repas alors que cela fait des années qu'elle est oubliée systématiquement pour nos délégations ?**

La Direction rappelle que lorsque le salarié est en grève, il n'est pas rémunéré ; donc il ne peut prétendre à aucune rémunération.

Lorsqu'un salarié est en mise à dispo ou un représentant du CSE en délégation, ils sont rémunérés sans coupure et ont droit à une indemnisation repas (IR).

Administratif :

**10. Grève : quel est le taux de participation ?**

La Direction communique aux membres du CSE le nombre de grévistes lors de chaque journée de mobilisation.

Œuvres Sociales :

**11. Une précision sera apportée auprès des salariés : lors des prochaines commandes groupées chaque bon de commande fera l'objet d'un règlement. Celui-ci (chèque) sera encaissé lors de la réception de la marchandise, si erreur sur la livraison un chèque de rectification sera demandé auprès du salarié.**

Pour faciliter la tenue des comptes un règlement par chèque ou espèce sera demandé avec le bon de commande. Le CSE va se renseigner pour mettre en place un système de règlement par TPE (coût et mise en pratique), donc encaissement fait à la commande.

**12. Billetterie 2023 : refonte de la participation CSE et revente pour l'année, remise en place de l'allotement financier salarié ?**

La Direction et les membres du CSE, pour donner suite aux augmentations des différents fournisseurs d'activités, mettent à jour les tarifs « salariés » pour l'année à venir.

**13. Questions diverses**

La trésorière présente à l'assemblée les comptes de l'exercice 2022 et les transmet à la Direction.

**Point HSCT :**

*Participants :*

Madame Jane PROKOP, Chargée de missions HSE

Dr TRUONG, Médecin du Travail

**14. Bilan annuel HSCT**

La Chargée de Missions HSE présente le bilan 2022.

**15. Présentation de la mise à jour du Document Unique**

La Chargée de Missions HSE présente la mise à jour du Document Unique.

**16. Le plan d'action 2023**

**DUERP**

Action	Commentaire	Budget
Amélioration de l'éclairage sur le parc	A l'étude	indéterminé
Salage du dépôt en hiver	Organisation à mettre en place.	250 € / an
Ajouter un passage piéton dans le fond du parc pour aller sur le parking VL	A faire en été. Sera fait en même temps que le cheminement piétons du parking VL.	indéterminé
Trouver une solution pour éviter de se prendre les pieds dans le tapis du hall	A l'étude. Il s'agit déjà d'un tapis plombé.	Indéterminé
Amélioration du rangement dans l'atelier	Démarche K1HM prévu du mars à juin.	/
Création d'activité pour renforcer le lien entre collègue	A l'étude	/
Ajouter des bande anti-dérapantes sur les pédales des bus	En cours	indéterminé
Revoir l'aménagement de la salle de repos	Proposition	5000 €
Possibilité de mettre un anti-reflet sur les plexi dans les bus	A l'étude	Indéterminé
Accompagnement/reconnaissance des lignes à renforcer	Organisation à mettre en place	/
Tenue haute visibilité pour les mécaniciens	Changement de prestataire nécessaire, en cours.	/

**KEOLIS WAY**

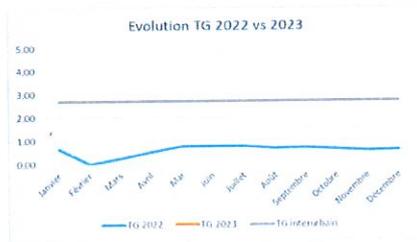
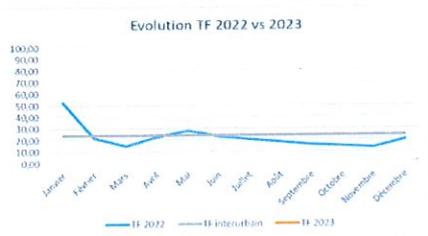
Action	Commentaire	Budget
Organisation d'une journée SAFETY DAY	Le 28 avril 2023. Présence de Klésia avec un stand TVB + association sécurité routière pour prévention vélo	1200 €
Déploiement du programme IMPACT	Programme de management de la sécurité du Groupe adapté à la branche territoire. (visite terrain / point 5 minutes)	/

**17. Point accidentologie du travail**

Point sur les accidents de travail au 31/01/2023

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>AVEC ARRÊT</b>	0											
<b>SANS ARRÊT</b>	1											

Typologie des AT : Chute (TF= 0 / TG = 0)



**18. Point accidentologie d'exploitation**

Bilan 2022

	Année en cours Au 31/12/2022	Année N-1 Même période
Accidents Non Responsables	18	20
Accidents Responsables à 50 %	10	3
Accidents Responsables à 100 %	97	101
<b>TOTAL ACCIDENTS</b>	<b>125</b>	<b>115</b>
Taux d'accident pour 100 000 km <b>Objectif 2022 : 2,1</b>	2,5	2,7
Coût global (non définitif)	161 460,49	115 037,04
Coût des accidents par kilomètre	0,033	0,025

Une sortie de route : 30 027 €

Véhicule tiers percuté par l'arrière : 22 870 €

Point sinistralité au 31/01/2023

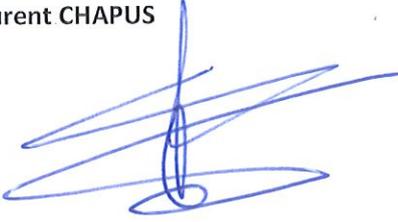
	Année en cours Au 31/01/2023	Année N-1 Même période
Accidents Non Responsables	1	0
Accidents Responsables à 50 %	0	1
Accidents Responsables à 100 %	16	12
<b>TOTAL ACCIDENTS</b>	<b>17</b>	<b>13</b>
Taux d'accident pour 100 000 km <b>Objectif 2022 : 2,1</b>	3,8	3,0
Coût global (non définitif)	16 631,87	5 848,76
Coût des accidents par kilomètre	0,038	0,014

Prochaines réunions :

- Mardi 21 Mars 2023
- Mardi 25 Avril 2023

Fin de séance 12h30

Le président du CSE  
Laurent CHAPUS



Le secrétaire du CSE  
Christian KERVADEC

